



# Le P'tit Journal de Savignies

*Conseil Municipal*  
*Des 17/09 et 15/10*

**Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 septembre** sous la présidence de Gilles Degroote, en présence de Mmes Collin, Grégoire, Lafrange, Makarewicz, et Marquet ainsi que MM. Boquet, Bureau, Ducoin, Fouache, Lahannier, Pellerin et Rainsard. Etait excusée Mme Ribeiro. M. Ernewein avait donné pouvoir pour être représenté.

- **Le rapport relatif aux transports urbains du Beauvaisis** fait état d'un million de kilomètres parcourus et de plus de 3,6 millions de voyageurs transportés en 2008.

La Communauté d'Agglomération investit chaque année pour renouveler son parc de bus (2 par an). Ce seront désormais exclusivement des bus au Gaz naturel de ville (GNV) qui seront achetés car la communauté d'agglomération a investi dans la construction et l'exploitation d'une station GNV.

- **Le rapport relatif au service public d'assainissement non collectif (SPANC)** décrit les tarifications en vigueur pour le contrôle de conception et d'implantation des installations neuves (75€). Les contrôles de bon fonctionnement des installations existantes seront également facturés au même prix. Il est rappelé que ces contrôles sont obligatoires pour les habitants concernés.

- **Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement** rappelle que pour 2013 la part assainissement sera lissée. Ainsi tous les habitants des communes de l'agglomération paieront la part assainissement de manière identique. Sur notre commune, la baisse de la redevance assainissement représente 1,89% sur le prix global de l'eau. Par contre la rémunération du fermier augmente selon la formule de révision du contrat de 3,31% (1,22% sur le prix global de l'eau) et la redevance de l'agence de l'eau augmente de 4,06% (0,58% sur le prix global).

- **ZAC** Comme prévu avec l'OPAC, concessionnaire de la ZAC, un bilan annuel est présenté en conseil municipal. Les échéances sont ainsi confirmées (fouilles archéologiques en cours, début des travaux pour les réseaux l'année prochaine ...). Le bilan financier arrêté au 31 mai 2009 est toujours conforme au prévisionnel du début de l'opération.

- **Le projet de lotissement dit « L'Orée du bois »** en haut de l'impasse Hutan est également présenté. Il comprend 18 lots avec mise en vente dans une première étape de 10 lots. Vous trouverez sur le site internet un plan de ce projet.

- **Arrêté réglementant la taille des arbres et des haies sur le domaine public.** Dans un précédent P'tit Journal nous demandions aux propriétaires de bien vouloir tailler ou faire tailler leurs arbres et leurs haies qui poussent sur le domaine public. Nous constatons qu'à certains endroits dans le village, et malgré nos relances, ces travaux ne sont toujours pas faits. C'est pourquoi un arrêté du maire sera pris afin d'obliger les propriétaires à s'exécuter faute de quoi la commune après une nouvelle relance pourra se substituer à eux et leur imputer les frais desdits travaux d'élagages. Le conseil municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

**Le Conseil Municipal du 15 octobre** sous la présidence de Gilles De-groote, accueillait Mmes Collin, Grégoire, Marquet et Ribeiro, ainsi que MM. Boquet, Bureau, Ernewein, Ducoin, Fouache, Lahannier, Pellerin et Rainsard. Valérie Lafrange et Sandrine Makarewicz avaient donné pouvoir.

#### **-Lotissement L'Orée du bois :**

Après avoir pris connaissance une nouvelle fois du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à émettre un avis favorable conformément à l'avis des services de l'Etat. Il souligne que pour les réseaux électriques une extension est nécessaire et que l'article L 332-15 s'applique. Le permis de lotir sera donc subordonné à l'engagement de participation du pétitionnaire .L'impasse Hutan n'étant pas rétrocedée, le domaine public s'arrête au niveau de la route de Saint Germain la Poterie. Le pétitionnaire devra obtenir l'accord du propriétaire, Monsieur PARAGE, pour un droit de passage et de travaux dans cette impasse. Il est souhaitable qu'un état des lieux de l'impasse Hutan soit fait avant et après les travaux. La rétrocession de l'impasse Hutan sera envisagée en même temps que la rétrocession des voiries et réseaux du lotissement.

## - **Taxe Locale d'Équipement :**

Le Conseil a ensuite voté une délibération portant de 3 à 5% le taux de la TLE (taxe locale d'équipement) applicable aux nouvelles constructions et aux agrandissements sur les constructions existantes. Cette taxe permettra de financer une partie des nouveaux équipements qui seront nécessaires du fait de l'accroissement de la population. Ce taux est valable pour les trois prochaines années.

- Monsieur le Maire a annoncé que notre projet de salle socioculturelle était retenu parmi les projets prioritaires par l'agglomération du Beauvaisis pour un financement par le Conseil régional au titre du FRAPP. Cette aide programmée sera de neuf cent mille euro soit 30% du montant hors taxes. Le *Fonds régional d'appui aux Pays de Picardie (FRAPP)* est un outil financier au service de l'aménagement et du développement des Pays de Picardie.

- Le conseil est informé que la Communauté d'Agglo a finalement décidé de construire à Milly-sur-Thérain la future station d'épuration qui desservira pratiquement l'ensemble de notre village à l'horizon 2012/2013.



*Qu'on se le dise !*



## - **Concours des Villes et Villages Fleuris :**

Pour sa première participation, Savignies a été classé au 4<sup>ème</sup> rang de la catégorie des communes de 301 à 1000 habitants !

Bravo et merci à tous ceux qui ont œuvré pour cette réussite : Employés municipaux et commissions du fleurissement, mais aussi et surtout à tous les Savigniens qui ont généreusement fleuri leur résidence et ses abords.

## - **Vandalisme :**

Comme la plupart d'entre vous ont pu le constater, les dégradations sur les biens communaux et sur des propriétés privées ont malheureusement continué cet été. Grâce à quelques témoignages, des affaires sont actuellement traitées par la justice. Nous appelons une nouvelle fois au civisme de tous pour que les agissements de quelques uns cessent.



## Bon à savoir – Bon à noter :



**Noël pour tous** : Comme chaque année la Communauté d'Agglomération permet aux habitants de notre village d'assister au spectacle « Noël pour tous ». Cette année le spectacle se déroulera le 12 décembre à 19h00 à l'Elispace. Le transport gratuit sera organisé au départ de Savignies. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au plus tôt en Mairie. Cette année le nombre de places est limité et **les inscriptions seront closes le 31 octobre**.

**Let's speak English !** Le Comité de Jumelage reprend ses cours de conversation anglaise à partir du 18 novembre, avec également des cours pour débutants. Pour tous renseignements, contactez Mme Leturque (☎ 03 44 82 18 49) ou Mme Choisnel (☎ 03 44 82 25 45).

**Les P'tis Curieux (Association des Ecoles)** organisent une soirée consacrée aux danses de salon samedi 28 novembre à partir de 19h30. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Mme Lahannier (☎ 09 54 05 88 38) avant le 6 novembre (nombre de places limité).

**Concert à la Maladrerie St. Lazare**, le 22 novembre. Venez assister au concert de l'association L'accord Vocal de Goincourt dans un cadre prestigieux à partir de 17h30. Billets disponibles auprès de l'Office de Tourisme de Beauvais.

**Les cours de musique** se mettent en place, avec le mercredi matin piano et éveil musical à Savignies (il reste encore des places), mercredi après midi cours de guitare à Pierrefitte et jeudi soir, cours de piano à Savignies. Des cours de violon sont envisageables si le nombre de participants est suffisant. Renseignements auprès de Régine Marquet (☎ 03 44 82 16 49).

**Halloween** : Le Comité des Fêtes invite tous les enfants à la Mairie de Savignies samedi 31 octobre à partir de 14h30. Au programme : décoration de citrouilles, maquillage, chasse aux bonbons et goûter. Les enfants seront accueillis sous la responsabilité de leurs parents, et nous remercions tous ceux qui viendront aider à encadrer cette joyeuse bande !